

Beynac Info



Janvier 2023
N° 46



- 5 véhicules à votre service
- Transports Toutes Distances
- Transports Privés
- Transports de Colis
- Conventionné par Caisses Maladie
- Hospitalisation, Consultation, etc...
- Véhicules 9 Places
- Véhicules T.P.M.R. (Transports Personnes à Mobilité Réduite)



7j/7

3 Communes de stationnement :
• BURGNAC • MEILHAC • ST MARTIN-LE-VIEUX
 Adresse Bureaux : La Garenne 87800 MEILHAC

Port. 06 87 35 10 80 Tél. 05 55 58 35 56 - E-mail : paulotaxi@orange.fr

MEUBLES - SALONS - LITERIE
 Votre distributeur agréé



Dressing



Confort absolu



Salon

Rabier

Entre Séreilhac et Châlus
 Tél. 05.55.78.18.18

186079

Coriolis
 Telecom

SFR

38 rue Sadi Carnot
 87700 Aixe-sur-Vienne

09.51.74.11.52

Votre spécialiste en mobile, box et accessoires.
Réparation, Reprise de mobile.
Distributeur CANAL+



DES OUVERTURES À VOS MESURES



- ISOLER
- EMBEILLIR
- AGRANDIR
- SÉCURISER
- RÉNOVER

VOTRE SPÉCIALISTE
VÉRANDAS ET MENUISERIES SUR MESURE
EN ALUMINIUM ET PVC

Route de cognac 87700 Aixe-sur-Vienne - Tél : 05 55 70 24 80 - www.scal87.fr



Travaux Publics & Particuliers
 05 55 48 12 82
 www.cmctp-87.fr

- Terrassements - Routes
- Canalisation - Assainissement
- Adduction d'eau potable
- VRD - Equipements urbains et sportifs

ZA du Bois du Breuil
 87310 SAINT-LAURENT-SUR-GORRE
 Mail : cmctp@wanadoo.fr



Anthony RICO
 06.70.33.10.27
 artp87@orange.fr

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT
DEMOLITION - GOUDRONNAGE
ENFOUISSEMENT DE RESEAUX



- BOULANGERIE
- PÂTISSERIE
- RESTAURANT
- SALON DE THÉ



Tél : 05 55 79 88 03 - maisondeluret@gmail.com
 3 Avenue Louis Pasteur 87700 Aixe-sur-Vienne

SUPER U

Aixe/Vienne 05 55 06 51 91

Ouvert du Lundi au Samedi 8h30 - 19h30 **Ouvert le dimanche matin**



Sommaire

Vivre à Beynac

Edito du maire	1
Services municipaux	2
Inscription à l'école	2
Etat civil en bref	2
Recensement citoyen	2
Le budget municipal	3
Extinction de l'éclairage public	4
Petits travaux et grands projets	4
Recensement de la population	5
Nouveau PLUI	5
Fermeture du centre sportif	5
Bienvenue	5

Nos jeunes

Dans le petit jardin de l'école	6
Des nouvelles de l'école	6
Des jeux d'enfants	7
Enfance jeunesse en Val de Vienne	7
Réussir autrement avec la MFR-CFA	8
Concours photo	8

Tour de village

Jour après jour 2022	10
La fête de l'été	10
La piscine des pics	11
Une ferme de maître au Puytignon	11
Nouaillas	11
La fête des voisins à la Sudrie	11
Dates à retenir en 2023	11

Environnement pratique

Déchets	12
On n'a pas de pétrole	12
Prêt du broyeur	12

La vie associative

AEB	12
Maxi'Mômes	12
ACCA	13
Club du 3 ^{ème} Age	13
Comité inter-paroissial	13
Quelques nouvelles de nos chemins	13

Chères beynacoises, chers beynacois,



L'année 2023 débute avec toutes les incertitudes que la situation climatique et le contexte européen et sanitaire font peser sur nous tous.

La commune, comme les habitants, subit de plein fouet l'inflation et nous oblige à maintenir une gestion très rigoureuse : extinction partielle de l'éclairage public, isolation de l'école, suppression de luminaires à la mairie, etc.

Toutefois, à l'école, nous maintenons un chauffage confortable pour nos tout-petits. Le covid est toujours présent ponctuellement, le personnel et les institutrices restent vigilants et je les en remercie. Ce qui n'empêche pas nos bambins de nous réjouir avec les expositions de leurs chefs-d'œuvres. Vous pouvez les retrouver à la mairie tout au long de l'année. Plus généralement, la commune s'investit beaucoup dans la vie de l'école (page 6). N'oublions pas que les enfants sont notre avenir !

L'espace de jeux installé près de la mairie est très investi par les familles et sera agrandi en 2023. Les projets de la commune se poursuivent mais dépendent, pour beaucoup, de l'augmentation des coûts et surtout des subventions accordées.

La vie associative a redémarré et plusieurs événements sont programmés en 2023 : retrouvez-les page 13.

La soirée du 25 juin 2022 a confirmé la nécessité - et la joie ! - de se retrouver autour d'un événement festif. Cette année, j'aurai le plaisir de vous accueillir le samedi 28 janvier à 11 heures à la salle des fêtes pour vous présenter mes vœux autour d'un pot de l'amitié.

D'ici là, le recensement des habitants et logements de Beynac aura démarré (page 5). C'est une démarche obligatoire qui permet d'établir la population officielle de chaque commune. Mais aussi, cela détermine la base de participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !

Pour finir, je tiens à adresser mes remerciements les plus chaleureux aux élus, salariés et bénévoles qui contribuent à la bonne gestion et au dynamisme de notre commune.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une agréable année 2023, et surtout une bonne santé.

voire Maire,
Marie-Claude BEYRAND

Crédit photos :
mairie de Beynac 87

rédaetionnel : Mairie de Beynac

Conception-Publicité-Impression : **ICOMIA**
26bis Av. Jean Rebier - 87700 AIXE-SUR-VIENNE
Tél. 05 55 70 32 89
contact@icomia.fr

Services municipaux

Mairie :

29 rue de la Croix des Combes

87700 BEYNAC

Tél. : **05 55 70 24 92**

Mail : beynac87.mairie@gmail.com

<https://mairiebeynac87.com/>

Possibilité de prendre rendez-vous avec les élus même en dehors des horaires d'ouverture

Les personnels au service de la commune :

Mairie : Aurélie KABEYA, Véronique PRABONNAUD et Carole GRAS

Ecole : Sandrine BEAUDOU, Christelle COTTAZ, Irina LACHKO, Khadra LATTAB et Nadège SEGUY

Recensement : Béatrice HELIER

Salle polyvalente : Irina LACHKO

Service technique : Christophe MAZABRAUD

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie :

- lundi de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 18h00

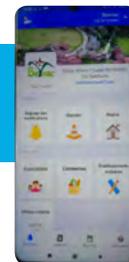
- mardi de 14h00 à 17h00, fermé le matin

- mercredi de 9h00 à 11h00 et de 14h00 à 17h00

- jeudi : de 14h00 à 17h00, fermé le matin

- vendredi de 9h00 à 11h00, fermé l'après-midi

**Beynac est aussi sur
l'appli gratuite Intramuros**



Tarifs des services municipaux

Tarifs en vigueur au 1^{er} janvier 2023 - susceptibles d'évolution

CIMETIERE :

case columbarium :

700 € pour 30 ans

mètre carré pour concession

perpétuelle : 92 €

CANTINE :

repas élève : 3,40 €

repas adulte : 4,60 €

GARDERIE :

le matin : 1,40 €

le soir : 1,40 € + 1,40 € supplémentaire après 18h00

SALLE POLYVALENTE : 220 personnes

Tarifs week-end de 72 h du vendredi au lundi	Habitants et associations Beynac	Hors commune
• Avec cuisine	350 €	550 €
• Sans cuisine	280 €	460 €
Dépassement temps de location après 72h		
Dépassement temps de location	150 €	150 €
Journée en semaine		
• Avec cuisine	200 €	300 €
• Sans cuisine	125 €	200 €
Utilisation de la douche		
• Par contrat de 72h	60 €	60 €
• A la journée	60 €	60 €
Caution		
• Caution matériel	1 000 €	1 000 €
• Caution ménage	150 €	150 €
Electricité		
Le kW/h	0,35 €	0,35 €
Retard sur rendez-vous fixés sur la convention d'occupation		
Tarif horaire	30 €	30 €
UNIQUEMENT SI SALLE NON LOUEE		
• Auvent seul	60 €	60 €
• Auvent + cuisine	130 €	130 €
Tri poubelles		
Si non respect du tri	150 €	150 €

Possibilité de location à la journée, hors week-ends (expositions) : renseignements à la mairie

Inscription à l'école

L'inscription de votre enfant peut se faire en mairie dès le 1er décembre pour la rentrée scolaire suivante. Elle nécessitera le carnet de santé de votre enfant et votre livret de famille.

Etat civil en bref

En 2022, Beynac totalise **13 naissances : félicitations !**

Nous avons également enregistré **2 PACS**, 4 transcriptions de décès et procédé à un changement de nom.'

Recensement citoyen

Le recensement est obligatoire à 16 ans. Il vous suffit de vous présenter en mairie avec votre pièce d'identité et le livret de famille de vos parents, dans le mois suivant votre anniversaire. Cette formalité est indispensable pour pouvoir s'inscrire aux examens et concours (permis de conduire, baccalauréat...).

Le budget municipal

Compte administratif 2021

Le compte administratif retrace les opérations réellement réalisées. Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 580 116 €, et les dépenses de fonctionnement à 452 771 €. Le résultat global (résultat de l'exercice 2021 + résultat reporté de l'exercice précédent) est de 100 963 € en fonctionnement et de 35 276 € en investissement.

Budget 2022		INVESTISSEMENT		
	Déficit reporté		Excédent reporté	35 276
	Capital emprunts	24 267	FCTVA	29 527
			Excédent fonct capitalisé	17 023
			Taxe aménagement	4 000
TX RPI	Travaux Burgnac + Meilhac	6 000		
MATERIEL	Matériel école	1 000	Remboursement RPI	667
	Acquisition matériel cantonnier	6 000		
BOURG	Aire de jeux	22 000	Subvention Département 50 %	8 800
			Caf 25 %	4 400
VOIRIE	Courjac	7 200	Subvention Département 50 %	3 100
	Route VC 11	30 525	Subvention Département 50 %	12 210
	Aménagement piéton	4 061	Subvention Département 50 %	1 783
ECRITURES COMPTABLES	Travaux en régie	20 000	Amortissement subv asst	4 267
			Amortissement matériel RPI	6 352
	Neutralisation amortissement	7 067	Amortissement travaux RPI	715
		128 120		128 120

Les dépenses sont exprimées en TTC et les subventions s'appliquent aux montants HT.

Fonctionnement

DEPENSES PREVISIONNELLES	BP 2022
Charges à caractère général (fournitures, prestations de services)	287 075
Charges de personnel (rémunérations et charges de personnel)	250 299
Autres charges de gestion courante (indemnités élus, contingents, subventions...)	46 765
Atténuation de produits	7 500
Charges financières	4 600
Charges exceptionnelles	1 500
Dépenses imprévues (somme ne pouvant être débloquée qu'après décision du Conseil)	37 630
Opérations d'ordre transfert entre sections (amortissements)	11 334
Total général	646 703

RECETTES PREVISIONNELLES	BP 2022
Produits services du domaine (cimetière, redevances péri-scolaires, occup domaine pbc)	50 600
Impôts et taxes (contributions directes + reversement Communauté de Communes)	269 300
Dotations, subventions et participations (Etat, Département, participations RPI)	120 050
Autres produits de gestion courante (revenus locations salle des fêtes + logement)	10 650
Atténuation de charges (remboursement charges de personnel par RPI + assurances)	85 000
Produits exceptionnels	97
Total dépenses réelles	535 697
Opérations d'ordre transfert entre sections	27 067
Total général	562 764
Excédent reporté (2021)	83 939
Total recettes de fonctionnement cumulées	646 703

L'année 2022 a été consacrée à la réfection de la route du Marchadeau, à l'implantation de l'aire de jeux pour enfants (1^{er} tranche) et à l'aménagement piéton sécurisant les trajets des jeunes de la MFR vers le stade.

Pour 2023, le programme de réfection des voiries se poursuivra et l'aménagement de l'aire de jeux devrait se terminer. Un investissement bien vite rentabilisé sera réalisé dans les économies d'énergies, avec l'extinction de l'éclairage nocturne dans 3 autres villages de la commune.

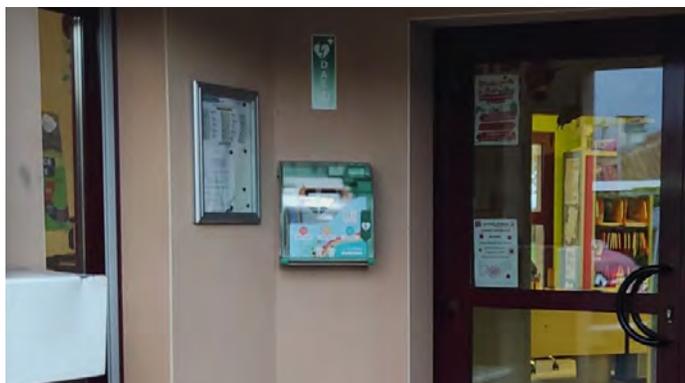
Extinction de l'éclairage public

Le bourg de Beynac est resté plusieurs mois complètement privé d'éclairage en raison d'un problème d'approvisionnement des pièces de rechange.

Indépendamment de cela, l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit a permis de réaliser des économies d'électricité considérables et de limiter la pollution lumineuse, dont on connaît désormais tous les impacts. En 2023, les seuls trois hameaux qui ne disposaient pas encore des boîtiers nécessaires pour programmer cette extinction vont être équipés. Désormais tout Beynac bénéficiera de l'extinction de l'éclairage nocturne, de 21 heures 30 à 6 heures 30, c'est-à-dire en dehors des plages horaires les plus fréquentées par les piétons : écoliers, lycéens, travailleurs...

Petits travaux et grands projets

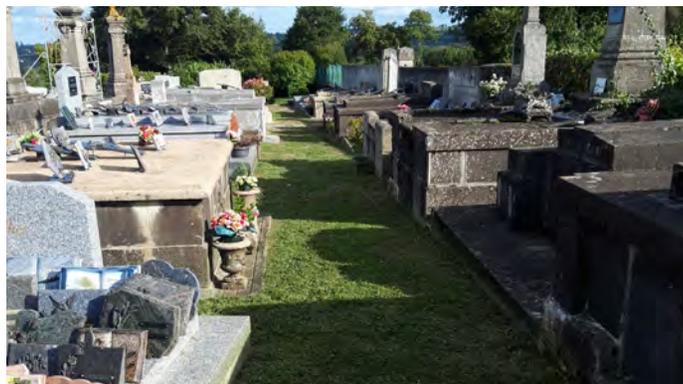
L'année 2022 a été consacrée à de nombreux travaux d'entretien réalisés pour la plupart par notre cantonnier. Comme chaque année, une campagne de point-à-temps a été menée pour réparer nos routes. La route du Marchadeau, qui va du Breuil à Burgnac, a été refaite entièrement. L'aménagement de l'atelier municipal est maintenant terminé, avec un bureau et une douche aux normes. La salle des fêtes a bénéficié aussi de quelques réparations, en attendant de se refaire une beauté début 2023 : elle ne sera pas disponible à la location du 4 au 26 janvier 2023. A la mairie, l'espace comptabilité a été entièrement repensé et rénové et un défibrillateur est maintenant en place devant l'entrée de la mairie.



Défibrillateur

L'entretien et les petits travaux de sécurité se sont poursuivis à l'école (page 6) et un aménagement expérimental a été mis en place dans la rue, conjointement avec le conseil départemental, pour donner suite à la demande des représentants des parents d'élèves et se mettre en conformité avec les consignes et restrictions du plan Vigipirate.

L'entretien du cimetière se réalise désormais en tenant compte des nouvelles contraintes environnementales (interdiction des produits phytosanitaires). L'engazonnage des allées se poursuit et une nouvelle campagne de plantation de plantes vivaces par des bénévoles est envisagée en 2023. L'ESAT de la Ribière intervient plusieurs fois par an, en complément des travaux du cantonnier. Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont offert des plants pour embellir le cimetière et en particulier Ginette (internet : Le jardin de Ginette).



Cimetière

Le conseil municipal procède actuellement au recensement global des caveaux du cimetière de Beynac et réfléchit à la mise à jour des règles applicables dans le cimetière (respect hets, etc.), dans le respect des évolutions légales. Les caveaux manifestement abandonnés vont être répertoriés et feront l'objet d'une procédure, à l'issue de laquelle seuls ceux dont l'abandon est avéré seront repris. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour tout complément d'information.

A noter : nous remercions les habitants de Beynac qui entretiennent l'espace public devant leur propriété, bénévolement. La réglementation générale exige par ailleurs que chacun entretienne les végétaux qui dépassent de sa propriété. Comme pour les réseaux électriques et téléphoniques cuivre, si un de vos arbres ou une branche tombe et endommage le réseau Fibre, les frais d'intervention et de remise en état peuvent être à votre charge. Vous pouvez faire le point avec votre assureur, sachant que le défaut d'entretien n'est en général pas couvert. Attention donc aux arbres morts !

A remercier aussi, les bénévoles qui consacrent une partie de leurs week-ends à l'entretien des chemins. Retrouvez-les le temps d'un dimanche matin ou plus régulièrement (article page 13) !

Pour 2023 également, les projets ne manquent pas. L'entretien des routes nécessite encore toute notre attention : les travaux seront programmés en fonction du budget disponible et des subventions obtenues. La seconde tranche de l'aménagement du centre bourg est à l'étude et la mise en œuvre pourrait voir le jour en 2024.

Recensement de la population

Cette année, Beynac réalise le recensement de sa population, en collaboration avec l'INSEE, pour mieux connaître son évolution et ses besoins. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

Comment ça se passe ?



Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, Béatrice HELIER, notre agent recenseur munie de sa carte officielle, vous fournira une notice d'information, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la collectivité. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Mais si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Au cas où vous n'auriez reçu aucun document d'ici le 25 janvier, contactez la commune au **05 55 70 24 92** aux heures d'ouverture ou par mail : **beynac87.mairie@gmail.com**

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site **<https://www.le-recensement-et-moi.fr>**

Nouveau PLUI

La révision du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) a été adoptée à l'unanimité par le Conseil communautaire, le 22 septembre dernier. Ce document révisé s'inscrit dans les exigences nationales en visant notamment une meilleure prise en compte de l'environnement, la limitation de l'étalement urbain et la diminution de la consommation foncière.

Il est exécutoire depuis le 8 novembre 2022 et consultable en mairie et au siège de la Communauté de communes, ainsi que sur le site internet Géoportail-Urbanisme.

Certaines règles n'évoluent pas. Par exemple, il reste obligatoire de déposer en mairie une déclaration préalable (parfois une demande de permis de construire) pour tous travaux : peinture extérieure, changement des fenêtres, ravalement de façade, abri de jardin de plus de 5m², installation, d'une clôture, etc.

Fermeture du centre sportif

Les travaux de réparation du Centre sportif communautaire s'avèrent lourds et nécessiteront des mois de réalisation. En attendant sa remise en service, les communes du Val de Vienne accueillent les activités sportives, chacune selon ses possibilités. À Beynac, les séances de gym et de yoga des mardis et des jeudis, à la salle polyvalente, ont du succès.



Bienvenue

Votre entreprise est implantée à Beynac ? Faites-vous connaître auprès de la mairie pour être référencé sur Intramuros et sur le site internet de la commune. Bienvenue à :

L'Atelier de Flo

travaux de menuiserie bois et Pvc
24 rue de Nouailhas

09 51 95 94 18

Paulo Taxi

a obtenu une licence pour Beynac

05 55 58 35 56

Virginie PREUX et Boris CAPPE

céramistes d'art - La Côte.

Virginie PREUX mêle grès, porcelaine, oxydes métalliques et autres matériaux dans ses céramiques hybrides.

Boris CAPPE conçoit de petites planètes qu'il nomme « **astres de fiction** ».



Œuvre de Virginie PREUX



Œuvre de Boris CAPPE

Dans le petit jardin de l'école...

Cette année scolaire 2021-2022, à Beynac, a été placée sous le signe de l'exploration du monde du vivant et de la mise en valeur du petit jardin de l'école.

Les Petits et les Moyens ont travaillé sur les oiseaux, ils les ont observés, écoutés, dessinés, identifiés, nourris... Ce sujet semble les avoir passionnés.



Les enfants ont appris à fabriquer des boules de graisse.



Les Petits ont élevé des papillons, les Moyens des coccinelles et les Grands des phasmes.

Les Grands ont apprécié de s'occuper des phasmes tout au long de l'année. Ils les ont vus grandir, ils ont appris les particularités de cet insecte. Chaque semaine, les élèves ont pris le temps de trier les œufs et au bout de quelques mois, ils ont eu de nombreuses naissances !

Les plantations de leur petit jardin d'école les ont bien occupés également : des fraises pour les Petits, des radis pour les Moyens.

Des nouvelles de l'école

Le 1^{er} septembre, les parents, les enfants et les personnels étaient au rendez-vous de la rentrée ! Madame la Maire aussi était là pour rassurer les plus craintifs. Grâce au recul de l'épidémie de Covid, les familles ont enfin pu pénétrer dans les classes et accompagner leurs enfants. La classe des Petits a accueilli 18 enfants, les Moyens sont 20 et les Grands 21.



Les repas servis à la cantine sont toujours fournis par la société API-Restaurations. Ils sont fabriqués dans les cuisines de l'école Beaupeyrat, à Limoges, et sont livrés chaque matin à l'école. Nadège SEGUY est chargée de les faire réchauffer pour les 2 services de restauration. Les menus sont variés, quelquefois à thème, copieux et savoureux. Malheureusement, le contexte économique a entraîné une augmentation du prix du repas. L'essentiel est pris en charge par la commune mais une petite partie (quelques centimes) a déjà été reportée sur la participation des familles.

En juin 2022, le personnel municipal de l'école a bénéficié d'une formation proposée par le Centre de gestion de la Haute-Vienne concernant les travaux pénibles et dangereux (travail en hauteur, gestes répétitifs...).

Dans une salle du premier étage, Christophe MAZABRAUD a aménagé une bibliothèque : peinture des murs et pose de rayonnages pour ranger les livres de l'école. Il a également installé des robinets à cellule dans la classe des Petits dans un objectif d'économie d'eau. Au niveau du RPI Beynac-Burnac-Meilhac, quatre ordinateurs seront achetés dans le courant de l'année scolaire, l'un reviendra à la directrice de Beynac.

Expo

A l'initiative de l'équipe enseignante de Beynac, s'est tenue le samedi 22 octobre une riche exposition de dessins et travaux des élèves à la salle des fêtes. Cette rencontre conviviale, déjà réalisée en avril, a pour but de valoriser le travail effectué en Maternelle, de favoriser le dialogue parents-enseignants et de permettre aux familles de faire connaissance. Presque toutes les familles de l'école étaient présentes : « On a pris le temps de discuter » ! Pour les enfants, une chasse au trésor était proposée dans l'espace vert autour de la mairie. Chaque classe devait reconstituer un puzzle le plus rapidement possible. C'est la classe des Moyens qui a été victorieuse ! La matinée s'est terminée par un pique-nique géant et ensoleillé sous l'auvent ; deux food-trucks (Du pain sur la planche et Raph'Pizza) étaient là pour satisfaire les appétits. La prochaine exposition se tiendra le samedi 1^{er} avril 2023, les food-trucks sont retenus et une chasse aux œufs sera organisée pour les enfants.



Des petits-déjeuners à l'école

A chaque période scolaire, un petit-déjeuner est offert par la municipalité aux enfants de l'école. Au mois d'octobre, les élèves ont découvert le petit-déjeuner scandinave : saumon fumé, boudin noir, yaourt skyr, fruits rouges, pain suédois, miel et flocons d'avoine ont été servis aux trois classes. Si les Petits sont restés prudents et circonspects devant ces plats inhabituels, les Moyens et les Grands ont fait honneur aux mets préparés par Nadège SEGUY et ont tout dévoré ! Le petit déjeuner du Père Noël a lui aussi connu un franc succès. Le prochain petit-déjeuner prévu en février sera anglais.



Have a good breakfast !*

* : bon petit déjeuner !

Des jeux d'enfants

Depuis la fin septembre, à la salle polyvalente, une première partie de l'aire de jeu est fonctionnelle ! Vous pouvez retrouver un petit parcours, un trampoline et un tour-niquet. Merci à notre cantonnier Christophe MAZABRAUD pour cette belle installation ! D'autres jeux seront mis en place en 2023



Enfance jeunesse en Val de Vienne

A qui confier vos enfants en dehors de l'école ?

• Les multi accueils (crèches) :

- Aix-sur-Vienne, 24 places :

« Les Petits Mousses » -

05 55 70 25 24 - lesptitsmousses@mutualitelimousine.fr

Et 2 micro-crèches de 10 places chacune :

« Le repaire des lutins »

05 55 58 84 60 - lerepairedeslutins@orange.fr

« Les Doudous d'Aix »

05 55 69 25 56 - lesdoudousdaxe@gmail.com



- Bosmie-l'Aiguille, 20 places :

« Lous Pitious »

05 55 36 12 76 - louspitious@mutualitelimousine.fr

- Burgnac, 1 micro-crèche de 10 places :

« La Libellule »

06 26 88 13 92 - <https://www.creche-la-libellule.fr>

- Séreilhac, 1 micro-crèche de 10 places :

« L'Arche de Noé »

05 54 07 10 28 - <https://www.creche-larchedenoe.fr>

• Les assistantes maternelles :

En vous adressant aux Relais Petite Enfance, vous pouvez disposer de la liste des assistantes maternelles du territoire.

- Aix-sur-Vienne :

05 55 70 17 90 - v-bazin@cc-valdevienne.fr

- Bosmie-l'Aiguille :

05 55 70 53 07 - c-chazelas@cc-valdevienne.fr

• Le pôle jeunesse

Le pôle jeunesse a pour vocation d'accueillir, en un seul lieu, toutes les tranches d'âges d'enfants du Val de Vienne (de 3 à 17 ans). Les jeunes convergent durant les vacances scolaires, certaines fins d'après-midi (pour les ados) et les mercredis dans ce grand « accueil de loisirs sans hébergement ».

Renseignements et inscriptions :

05 55 70 08 29 - centre.loisirs@cc-valdevienne.fr

Et pour accompagner les familles

Le lieu d'accueil enfants-parents : LAEP

Le LAEP est ouvert aux enfants âgés de moins de six ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familial pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges. Cet accueil est gratuit et anonyme. Des professionnels formés à l'écoute sont présents pour assurer l'accueil des familles et les aider dans tout ce qui a trait à l'éducation et à l'épanouissement de leurs enfants.

05 55 48 08 41 - laep@cc-valdevienne.fr

Pour tout renseignement complémentaire :

<https://valdevienne.fr/enfance-jeunesse> .

Réussir autrement avec la MFR-CFA

Avec de nouvelles formations, hippique et forêt-bois, et la construction d'un parking et d'un restaurant scolaire, la MFR-CFA de Beynac accueille cette année scolaire près de 300 élèves, apprentis et stagiaires de la formation professionnelle. L'année 2022 a été riche en projets et nouveautés pour la MFR-CFA, qui continue d'améliorer le cadre de travail de ses apprenants et salariés et d'étoffer son offre de formation.

A la rentrée scolaire, la MFR a inauguré son nouveau parking, plus en rapport avec ses effectifs. Une attention particulière a été portée à l'emploi de matériaux et d'équipements naturels et durables (éclairage solaire...) et à son aménagement minimaliste.

La rentrée scolaire a également marqué un nouvel élan pour le projet de construction du nouveau bâtiment de restauration. Après l'octroi du permis de construire et la consultation des artisans, la construction va prochainement démarrer. Ce projet consiste en la création de deux nouvelles salles de restauration (plus de 120 m² pour les élèves et près de 40 m² pour les enseignants), d'un self et d'une cuisine collective équipée, dans le strict respect des normes en vigueur. Le futur bâtiment, conçu par l'architecte locale Myriam DHONT, dans le style des locaux construits deux ans auparavant, s'intégrera parfaitement dans l'environnement de la commune de Beynac.

En plus des formations existantes de la 4^{ème} au baccalauréat professionnel, l'établissement de formation accueille deux nouvelles formations : la formation CAPA Palefrenier-soigneur par apprentissage en 2 ans et la formation Bac Pro Forêt par alternance en 3 ans.

Plus de renseignements sur

<https://mfr-perigord-limousin.com/beynac/>

Forte de ces réussites, toute l'équipe de la MFR-CFA est mobilisée pour veiller à la qualité des formations dispensées, dans un environnement propice à la réussite scolaire et l'exercice de la citoyenneté, et concrétiser de futurs projets pour la rentrée prochaine.

Elle aura le plaisir de vous accueillir à l'occasion des portes ouvertes le samedi 18 mars 2023.

A bientôt



Projet de construction du nouveau restaurant scolaire

Un concours photo amateur,

ouvert à tous les habitants de Beynac (87700)*, petits et grands, aux salariés de la commune de Beynac et aux élèves de la MFR de Beynac, est organisé du 1^{er} février au 31 juillet 2023 sur le thème de Beynac.

A vos appareils !

* A l'exclusion des membres du jury et de leur famille

Extrait du règlement :

Le règlement sera disponible en mairie de Beynac et sur le site internet de la mairie de Beynac.

- Chaque participant peut proposer une photo. Les participants au concours doivent être dépositaires des droits liés à l'image et avoir l'autorisation des personnes identifiables sur la photo.
- Les clichés numériques seront adressés au plus tard le 31 juillet 2023 par mail à l'adresse suivante : beynac87.mairie@gmail.com. Les modalités d'envoi des photos seront précisées dans le règlement. Un jury sélectionnera 20 photos et les classera :
 - La photo retenue en première position sera publiée en page de couverture du prochain bulletin municipal, à paraître en janvier 2024.
 - Les 20 premières photos feront l'objet d'une publication, avec les noms des auteurs et le titre des photos, sur le site internet de la mairie de Beynac au cours de l'année 2024.
 - Les 20 premières photos feront l'objet d'un tirage papier et seront exposées, dans les locaux de la mairie de Beynac pendant une période d'un mois, au cours de l'année 2024.

Jour après jour 2022

Février

Le 24 février 2022 éclate la guerre en Ukraine. Les habitants de Beynac participent généreusement à la campagne de dons pour les réfugiés ukrainiens. Les multiples cartons de vêtements, couvertures, produits d'hygiène sont transportés au siège du Secours Populaire par des agents ou des élus de la commune.

Mars

Mars Bleu, campagne nationale de dépistage du cancer colorectal, s'est affichée dans le bourg de Beynac.



Avril

Le 9 avril, les parents d'élèves sont invités par les enseignantes et Madame la Maire à une exposition de travaux de leurs enfants à la salle des fêtes.



Les petits, eux, participent à une chasse aux œufs dans l'espace vert autour de la mairie.

Mai

Le 14 mai, les parents d'élèves de Maxi'Mômes organisent leur traditionnel marché de producteurs.

Juin

Mamie, raconte-moi une histoire :
Le 6 juin, à la mairie, les élèves de l'école ont pu bénéficier de deux séances de lecture d'albums, ponctuées par de la musique vivante.



Un petit-déjeuner équilibré est offert par la municipalité à chaque classe de l'école début juin. Depuis, cette initiative est reconduite à chaque période scolaire.



La Fête de l'été, le 25 juin, attire de très nombreux beynacois invités par Madame la Maire à une soirée gourmande, festive et musicale (voir page 10).

Août

Le **Tour du Limousin, le 19 août**, a emprunté la route D 32, sur notre commune.



Septembre

Le 1^{er} septembre, pour la rentrée des classes, Madame la Maire a accueilli les petits écoliers dans la cour de l'école. En septembre, la route du Marchadeau a été complètement refaite.

Des jeux pour les enfants jusqu'à 12 ans et sous la responsabilité des parents ont été installés près de la salle des fêtes : trampoline, jeu d'équilibre, ...

Les Anciens Elèves de Beynac se sont réunis le 16 septembre autour d'un repas convivial.

Octobre

Le 22 octobre, de nouveau, une belle exposition de dessins et travaux des élèves a réuni les familles à la salle des fêtes, La matinée s'est prolongée autour d'un grand pique-nique préparé par 2 food-trucks.



Novembre

Comme chaque année pour la Toussaint, le cimetière a été nettoyé par l'ESAT La Ribière.

Décembre

Le 3 décembre, le groupe de bénévoles « Mamie raconte-moi une histoire » a offert aux enfants de l'école une nouvelle séance de « Contes et musique » sur le thème de Noël.

Un petit déjeuner de Noël a été offert par la municipalité à tous les élèves de Beynac la semaine du 12 décembre. Madame la maire a distribué un Père Noël (produit en France !) à chaque enfant

Nos Aînés ont reçu un colis de Noël offert également par la commune, dans lequel se trouvaient des cartes de vœux confectionnées par les jeunes des classes ULIS de la MFR



La fête de l'Eté



La piscine des Pics

L'instituteur monsieur CROIZILLE souhaitait apprendre à ses élèves à nager. Très investi dans la commune de Beynac, il avait obtenu l'autorisation de la famille MARIAUX pour disposer librement du très vieil étang des Pics. Impensable aujourd'hui pour des raisons de responsabilité juridique, cette activité a perduré des dizaines d'années pour le plus grand bonheur des enfants : « *On se baignait avec les poissons, les vestiaires étaient d'anciens wagons à bestiaux, un pour les filles, un pour les garçons. Il n'y avait pas la douche après la baignade* »

Les élèves se rendaient à la piscine par le chemin qui relie le Bourg aux Pics derrière le cimetière (n°6 sur la carte des chemins - site internet de la commune, rubrique 'Que faire et que voir'). C'est par ce même chemin que les habitants du Pic se rendaient au bourg et à l'église.

Une ferme de maître au Puytignon

Le Puytignon, qui appartenait à la commune de Saint-Martin-le-vieux, a été annexé à celle de Beynac en 1874. Il y avait en ce lieu une chapelle qui a été démolie vers 1865.



Si vous avancez dans le vieux village, vous découvrirez une ancienne ferme de maître dont voici une vue d'ensemble : Ce logis date du 18^{ème} siècle ; il apparaît sur le cadastre de 1824. La date de 1772 est portée sur la clef de l'arc du portail.

Un escalier extérieur est adossé au mur et mène au 2^{ème} niveau du bâtiment de gauche.



Au rez-de-chaussée, des meurtrières sont visibles dans le mur ainsi que des vestiges de corbeaux de cheminée. L'usage initial de ces bâtiments est non identifié. Les anciens du village parlent d'une hypothétique prison, mais désormais, le bâtiment est à usage agricole.

La fête des voisins à La Sudrie

Le repas des voisins, des Grands Pics à Courjac, qui n'avait pas eu lieu depuis l'été 2019 du fait de la pandémie Covid, a repris vie le samedi 2 juillet grâce à quelques bonnes volontés. Ce sont une trentaine de voisins qui se sont réunis, par chaud et grand beau temps, dans l'ambiance bucolique du chemin des Rivailles, pour le déjeuner puis jusqu'à tard dans la soirée. C'est reparti ! rendez-vous donc au début de l'été prochain, le midi, le soir ou les deux !

Nouailhas

Ce village déjà bien présent sur les cartographies anciennes pourrait tenir son nom du latin «novalia», au sens de terre nouvellement défrichée. Fréquent en Haute-Vienne, ce nom de lieu-dit est aussi souvent un patronyme. D'après la carte du XVIII^{ème} siècle, le village s'appelait Nouaillet. Nous ne disposons pas d'éléments sur l'histoire ancienne de Nouailhas. Le village a toujours été de tradition agricole. Il ne reste que 2 exploitations aujourd'hui. On voit encore des plaques de concours sur la porte d'une grange, place du Tilleul.



Le lavoir à Nouailhas

Au XX^{ème} siècle, il y avait encore un forgeron, M. MONERIE, à Nouailhas, ainsi qu'un bar tenu par M. et Mme VILLARD, où l'on dansait. Tous les ans, une frairie avait lieu, ce qui témoigne de l'importance du village à une époque pas si lointaine.

Informations recueillies auprès de Suzanne DITLEBLANC, dont les grands-parents Léon et Marie GRANIT habitaient au 4 place du Tilleul.

Dates à retenir en 2023

28 janvier à 11 heures

> Vœux de Madame la maire à la salle polyvalente

12 février après-midi

> Loto de l'ACCA

14 février après-midi

> Assemblée générale du club du 3^{ème} âge + fête de la Chandeleur (crêpes)

4 mars midi

> Pot-au-feu du club du 3^{ème} âge à la salle des fêtes

4 mars matin

> Assemblée générale AEB à la mairie

11 mars soir

> Repas gibier de l'ACCA

14 mars après-midi

> Concours de belote du club du 3^{ème} âge

18 mars

> Journée portes ouvertes à la MFR de Beynac

1er avril matin

> Chasse aux œufs pour les enfants de l'école de Beynac et repas food-trucks

2 avril après-midi

> Théâtre «La Soupière» de Robert LAMOUREUX-club du 3^{ème} âge

14 mai soir

> Soirée musicale de l'association Maxi'Mômes, au profit des écoles

24 juin après-midi

> Fête de l'école de Beynac

> Bal populaire au profit des Restos du Cœur

25 juin soir

> Récital de la chorale Point d'Orgue à l'église de Beynac

14 octobre matin

> Chasse aux puzzles pour les enfants de l'école de Beynac et repas food-trucks

4 novembre soir

> Repas récréatif de l'ACCA

Déchets

La nouveauté en 2023 sera la mise en place de la redevance incitative, pour une année-test, avec des simulations de factures calculées en fonction du nombre de levées et du volume du bac gris. Dès janvier 2023, le rythme et le jour de collecte évoluent aussi : désormais le vendredi. Une communication a été déposée dans votre boîte aux lettres avec le calendrier des levées. Plus d'informations sur le site internet de la Communauté de communes Val de Vienne.

Contact : service-dechets@cc-valdevienne.fr

05 55 70 53 05

Pour bien trier, consultez le site du Syded 87 avec sa carte interactive sur les emplacements des points de dépôts selon les types de déchets <https://www.syded87.org/fr> et utilisez les containers disponibles à Beynac.

Matériaux	Emplacement
Verre	Salle polyvalente, Le Breuil, Cimetière, La Sudrie
Papiers revues journaux	La Sudrie
Tissus	La Sudrie
Autres matériaux	Déchèteries

Et bien sûr, comme les déchets s'envolent, il vaut mieux qu'ils soient bien arrimés sur la remorque pour ne pas générer d'accident grave.

On n'a pas de pétrole ...

... mais on a des idées !! S'équiper et faire les bons gestes pour économiser l'eau et l'énergie, c'est à la fois un acte citoyen et des économies sur la facture. L'eau et l'énergie sont des ressources dont la demande et le prix ne cessent

de croître et qui sont soumises à des tensions à certaines saisons ou même à certains moments de la journée. Il convient donc de les économiser pour limiter notre impact sur l'environnement et pour que chacun puisse en bénéficier. On peut par exemple adapter sa consommation au cours de la journée pour éviter les périodes critiques, notamment de 18 à 20h, et dans une moindre mesure de 8 à 13h, en décalant la mise en marche d'appareils tels que machines à laver, chauffe-eau, charge de voiture électrique en période nuit. Les grands principes sont : je baisse, j'éteins, je décale.

Le chauffage et l'eau chaude représentent 77 % des dépenses d'énergie d'un foyer français. Les travaux d'isolation thermique et l'utilisation d'appareils de chauffage performants sont les solutions les plus efficaces, évidemment. Malgré tout, de petits investissements astucieux et des gestes simples permettent de vivre confortablement, sans altérer notre mode de vie. Pages internet à visiter : ADEME Agir pour la transition, ADEME, La librairie et Ecologie.gouv.fr (des gestes simples...)

Prêt du broyeur

En partenariat avec le SYDED 87, la Communauté de Communes du Val de Vienne offre un service de prêt de broyeurs à végétaux. Ce dispositif gratuit est ouvert à tous les usagers du territoire, sur inscription. Emprunté pour une durée de 48h (à 4 jours pour le broyeur thermique), ce matériel vous permet de faire votre propre broyat de branches : vos résidus de tailles retrouveront leur cycle naturel sous la forme de paillage et/ou de compost dans votre jardin.

Renseignements : 05 55 70 53 05

<https://valdevienne.fr/environnement>

La vie associative

AEB

Le 17 septembre dernier ont eu lieu les 6èmes retrouvailles des anciens élèves des écoles de Beynac, publique et privée, entourés de leurs amis.

Nous avons partagé des souvenirs autour d'un buffet avec l'animation de l'Eglantino do Lemouzi et nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux camarades d'école.

La prochaine assemblée générale aura lieu le samedi 4 mars 2023 à la salle du conseil de Beynac. Tous les anciens élèves de Beynac, qu'ils viennent de l'école publique ou du pensionnat Saint-Jean-Baptiste, sont les bienvenus. Nous espérons agrandir notre cercle avec de plus jeunes générations et nous réfléchissons à raccourcir les intervalles de nos rencontres. Le président, Michel BEAUDOU



Maxi'Mômes

Maxi'Mômes est une association composée de parents bénévoles et qui a pour but principal d'organiser des manifestations et des actions pour récolter de l'argent qui sera entièrement reversé aux 3 écoles du RPI Beynac-Burnac-Meilhac. Pour l'année scolaire 2021-2022, les actions menées par Maxi'Mômes ont permis de reverser 3 504 € aux écoles

Pour l'année scolaire 2022-2023, les projets ne manquent pas et certains ont déjà vu le jour :

- Novembre : Vente de bulbes d'automne
 - Décembre : Projet en collaboration avec les enfants du RPI
 - Mars-avril : Vente de chocolats de Pâques
 - Mai : Soirée musicale
 - Juin : Participation à la Fête de la Saint-Médard et à la Fête de l'école
- Pensez à noter toutes ces dates dans vos agendas !

Le président et le vice-président :

Xavier LEOBARDY et Jérémie MOUGIN



ACCA

Louis MARETHEU a souhaité laisser la présidence après 20 ans de gestion rigoureuse et efficace de l'ACCA de Beynac. Il a toujours travaillé pour l'ACCA avec un dévouement sans faille, un sens profond de la diplomatie et du calme en toutes circonstances. Nous le remercions chaleureusement.

L'assemblée générale du 22 juin 2022 a permis l'élection d'un nouveau bureau :

- Présidente d'honneur : Marie-Claude BEYRAND
- Président : Didier PIMPIN
- Vice-président : Patrice PHILIPPON
- Trésorier : Jean-Pierre SOTTE
- Secrétaire : Camille CLEMENT

Le piégeur agréé pour Beynac est toujours Stéphane BEAUDOU.

L'ACCA procède chaque année à des lâchers de faisans. Sur autorisation ou sur demande des autorités compétentes, elle organise plusieurs fois par an des battues afin de réguler certains gibiers.

Pour pouvoir chasser, il faut impérativement être titulaire du permis de chasse et d'une assurance spécifique. Avec le permis, il est possible de chasser à partir de 16 ans. La carte est gratuite la première année pour les jeunes beynacois. Sont autorisés à chasser sur la commune :

- Résidents : la carte annuelle pour 2022-2023 s'élève à **85 €**
- Propriétaires fonciers : **70 €**
- Non-résidents : **110 €**

Un loto est organisé le 12 février 2023 après-midi, le repas gibier est programmé le 11 mars 2023 et un second repas récréatif aura lieu le 4 novembre 2023.

Renseignements sur l'ACCA ou sur la chasse : auprès des membres du bureau ou de la fédération de chasse de la Haute-Vienne : <https://fdc87.com/>

Le président, Didier PIMPIN

Club du 3^{ème} Age

2021 était une année blanche du fait de l'épidémie de covid. Heureusement, nous avons pu redémarrer nos activités en 2022.

Nous nous réunissons à la salle polyvalente de Beynac le 2ème mardi de chaque mois pour une après-midi récréative autour de jeux de société et de généreuses collations. On en profite pour fêter les anniversaires ou les événements du mois : galette des rois, chandeleur, chocolats de Pâques...

Le club vous propose, au cours de l'année, plusieurs manifestations afin de vous divertir et espère que vous serez nombreux à répondre présents.

En raison des travaux de la salle des fêtes, programmés en janvier, notre rencontre du mois se fera, autour d'un repas, dans un restaurant voisin.

L'assemblée générale aura lieu le mardi 14 février 2023 après-midi en même temps que l'on fêtera la Chandeleur avec un buffet de crêpes. Tout le monde peut adhérer, beynacois ou non, et vous serez chaleureusement accueillis.

Le samedi 4 mars 2023 aura lieu le traditionnel repas pot au feu ouvert à tous. Le 14 mars, lors de notre réunion mensuelle nous organiserons un concours de belotte. Le dimanche 2 avril après-midi, la troupe Les Massottes de Panazol jouera « La Soupière », pièce de Robert Lamoureux.

La présidente, Monique HIVER - **06 08 15 39 20**

Comité inter-paroissial

2023, une année ostentonnaire ! Dans notre Limousin, de nombreuses villes vont se parer de leurs plus beaux décors. Tous les 7 ans depuis 1512, ces manifestations joyeuses permettent de montrer à tous les trésors d'orfèvrerie fabriqués depuis le Moyen-Âge par les artistes limousins pour abriter, protéger et exposer les reliques des saints limousins. Des confréries les organisent, dont la Confrérie de Saint-Martial à Limoges. Le canton est concerné puisque samedi 20 et dimanche 21 mai, ce sera la fête à Aix-sur-Vienne avec la grande procession de la statue de Notre-Dame-d'Arliquet (statue en bois du XVI^{ème} siècle) entre son sanctuaire et l'église d'Aix-sur-Vienne. C'est l'occasion, pour les enfants comme les grands, d'apprendre à confectionner les fleurs en papier de différentes formes ou d'autres décors. De quoi graver des souvenirs inoubliables.



Pour participer : amis-arliquet@orange.fr ou **06 40 73 33 21**.

Quelques nouvelles de nos chemins

Sans nouvelle ouverture de chemin récente et à venir, l'objectif reste d'entretenir l'existant et de l'améliorer, comme par exemple le tronçon du GR654 entre le bourg et la place de l'étoile de Leymarie qui doit encore être remblayé et nivelé.

L'entretien n'est pas toujours régulier puisqu'il dépend des disponibilités des bénévoles. Le coup de main des randonneurs qui taillent les ronces en travers de leur passage est le bienvenu. Merci à tous ceux qui s'impliquent !

Malheureusement, les panneaux indicateurs sont régulièrement arrachés à certaines bifurcations comme celle des « Champs ». La mairie a signalé ces actes de vandalisme à la gendarmerie. Les panneaux ont été remplacés et vous pouvez utiliser les topo-fiches disponibles sur le site de la mairie :

<https://mairiebeynac87.com/que-faire-et-que-voir/> et de la communauté de commune :

<https://valdevienne.fr/sentiers/> pour trouver votre chemin.

Pour rejoindre l'équipe de bénévoles, vous pouvez contacter

Patrice Cottaz **06 16 29 35 67**
ou Gilles Mariaux **06 10 27 37 46**.

Les chantiers sont annoncés une dizaine de jours à l'avance sur le site internet de la mairie et sur l'application Intramuros.



Bienvenue à tous et à bientôt sur nos chemins !

Intermarché

SUPER

Aixe-sur-Vienne



Lavage auto



Station service



Laverie



Livraison à domicile



Mondial Relay

leDRIVE

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h30
dimanche de 9h à 12h30

05 55 70 37 60



MARBRIERIE
POMPES FUNEBRES

MAISON CARREAU

Pompes funèbres,
contrats obsèques,
marbrerie (neuf et rénovation),
gravures, entretien de caveaux

Contact : 44 rue du Pont Saint Martial,
87000 Limoges,

05 55 56 58 65

sas.maisoncarreau@sfr.fr

Weldom

ensemble, c'est mieux

le plaisir de
Bricoler

l'envie de
Décorer

la passion de
Jardiner

Horaires d'ouverture :

Du lundi au Vendredi 9h00-12h30 // 14h00-19h00
Le Samedi de 9h00 à 19h00 sans interruption.

Aixe sur Vienne Tél. 05 55 71 06 08

Retrouvez-nous sur weldom.fr et



GARAGE EXPERT

BOISSIERE ET ASSOCIES

MECANIQUE CARROSSERIE PEINTURE
VENTE VEHICULES NEUFS ET OCCASIONS
VEHICULES DE PRÊT - SPECIALISTE OPEL

ZA DU BOURNAZAUD

87700 ST PRIEST SOUS AIXE

05-55-70-21-17

mail: sasboissieretassocies@gmail.com

Facebook: GARAGE BOISSIERE



Restaurant

le midi du lundi au samedi

Plats à emporter
(sur commande)

Service traiteur
(devis sur demande)

54 Avenue du Président Wilson
87700 - Aixe sur Vienne

05.55.70.08.78



DÉSINSECTISATION
ENTRETIEN DES ESPACES VERTS
CLÔTURES

DÉMOUSSAGE TOITURES
NETTOYAGE SÉPULTURES

06 48 66 04 17

87700 BEYNAC

afbservices87@yahoo.com

afbservices87.com

Jean-Luc Brisson

installateur de fenêtres, portes d'entrée & garage, volets, portails...

CONCESSIONNAIRE

TRYBA



Fenêtres



Portes d'entrée



Volets



Porte de garage



Portails & Clôtures



Stores & Pergolas

Contactez-nous

2 ADRESSES

05 55 70 10 10

www.jlbuisson-fenêtres.fr



16 avenue Pasteur
à AIXE S/ VIENNE



32 rue Auguste Comte
ZI NORD à LIMOGES



icomia

Création et impression de votre .com

05 55 70 32 89

contact@icomia.fr

METTEZ EN VALEUR l'identité de votre SOCIÉTÉ
et COMMUNIQUEZ sur votre SAVOIR-FAIRE

ICOMIA vous propose ses SERVICES

IMPRIMERIE TOUS SUPPORTS, TOUTES QUANTITÉS

SIGNALETIQUE PETITS et GRANDS FORMATS

TEXTILES IMPRIMÉS (Professionnels, associations, particuliers)